

# QUESTIONS SUR L'ACTUALITE

Questions sur l'actualité  
2 février 2012- 6h35, 7h35 et 8h35

Editorialiste : Dr Yves Ekoué AMAÏZO,  
Radio Africa numéro 1



## A retenir

- ✓ Association des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture fait du beau travail
- ✓ Rapport 2011 « un monde tortionnaire » : [www.unmondetortionnaire.com](http://www.unmondetortionnaire.com)
- ✓ 100 pays sur 194 torturent régulièrement
- ✓ Nouvelles formes de chantage sur les dirigeants africains
- ✓ Instituer l'impunité ?

## Thème en gestation

- ◆ La déconnexion entre le peuple et les dirigeants : aggravation en 2012
- ◆ Gbagbo à la Haye, Jerry Rawlings indigné : Les parlementaires africains restent muets
- ◆ Koffi Yamgnane, un Français de la diversité : Gérer les Affaires africaines sous Hollande ?

## Torture, impunité et commission vérité, justice et réconciliation : que d'injustices en Afrique !

C'est en 1975 que l'ACAT-France, l'Association des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, a décidé de radicaliser son « refus de la torture ». Pourquoi ? Il suffit de procéder à la torture une fois, pour que la deuxième fois, la troisième fois, etc. prenne la tournure d'une récurrence maléfique et désastreuse pour un peuple. Sur 194 pays parcourus par cette organisation non gouvernementale, 100 pays ont recours à la torture de manière régulière. Il faut donc lutter contre la torture, un volet particulier des droits humains. La torture peut commencer à la maison, dans la famille, dans la ville, dans un pays ou dans le monde. La torture de proximité, celle qui est morale subie tous les jours par un nombre important de personnes est souvent marginalisée du fait des rapports de forces et d'argent qui réduisent la victime à une forme moderne d'esclavage. Alors l'indifférence ne peut être la solution. Mais il faut de l'action. Doit-elle être individuelle ou collective ? Certainement les deux ! On est tous concerné, surtout dans les territoires où la non-transparence, l'absence de la liberté des médias et les pesanteurs de la tradition favorisent des formes nouvelles de chantage à la torture. Alors 37 ans après, ACAT continue son engagement dans la lutte contre la torture,

-----+~+@+~+-----

méchanceté dans des environnements où la caméra ne passe pas du tout.

Alors pour ne pas oublier, la torture se définit comme une peine, un traitement cruel, inhumain, dégradant et inutile visant à humilier l'autre. Il s'agit souvent de châtiments ou un ensemble de mesures visant à créer de la souffrance physique ou mentale. Le droit international dans l'article 16 de la Convention des Nations Unies contre la torture (adoptée en 1984 et en vigueur depuis 1987) la proscrit. Mais la torture est un acte délibéré et non fortuit ou par accident. Il s'agit donc de la mise en action de la méchanceté humaine. Les bourreaux se justifient souvent en expliquant qu'il s'agit d'abord de pousser des individus à faire des aveux, d'obtenir des renseignements, de procéder à une punition, de se venger, d'intimider, de terroriser souvent sur des bases discriminatoires. Cela peut concerner un individu, mais aussi tout un peuple. Le Peuple noir en sait quelque chose depuis que l'esclavage et l'exploitation gratuite de sa force de travail

ce qui a eu comme conséquence d'abolir ici et là l'exécution des peines capitales et accessoirement de protéger les victimes. L'actualité récente en Côte d'Ivoire, en Libye, en Tunisie, en Egypte et au Nigeria pour ne citer que quelques pays africains justifie le titre du dernier rapport de décembre 2011 de cette ONG : « Un monde tortionnaire ». Le silence est le pire complice de la torture car en refusant de savoir, nous devenons d'office des complices et des otages de la capacité humaine à détruire la liberté de l'autre par la torture. Si l'indifférence est à proscrire, l'action qui s'inscrit dans le « *bling-bling* » ou pour des raisons électoralistes n'est pas meilleure.

Les libérations de prisonniers, plus de 200 à l'actif de ACAT en 2011, ne doivent pas faire oublier que de nombreuses personnes incarcérées sans motifs sont torturées. Encore faut-il le savoir car les autorités africaines en général sont plutôt très amnésiques sur ce sujet. La souffrance gratuite n'a pas de sens car cela ne profite à personne. Pourtant, les actes commis et documentés par les journalistes sur les tortures en Irak par des éléments incontrôlés de l'armée américaine rappellent la profondeur de la

et plus récemment les formes modernes de refus de payer le juste prix pour ses matières premières conduisent en fait les dirigeants africains à subir la torture des dirigeants de la postcolonie. Il ne s'agit alors plus de porter atteinte à l'intégrité physique mais d'obtenir un comportement des dirigeants africains, comportements qu'ils n'auraient pas adoptés volontairement s'ils n'étaient pas sous la pression des puissances occidentales. En contrepartie, le maintien au pouvoir est souvent garanti. La torture prend alors la forme de l'intimidation au point que certains se demandent depuis le printemps arabe et le fait que l'Afrique n'arrive pas à suivre ce mouvement, si les Africains au sud du Sahara ne sont pas tout simplement intimidés au point de refuser d'avance les souffrances aiguës en optant pour un alignement passager sur les lois du dominateur du moment. Les commissions vérité, justice et réconciliation ne favorisent-elles pas l'impunité ? Que d'injustices ! YEA.



Contact Africa1  
+33 1 55 07 58 07/01  
www.africa1.com

E-mail:

info@africa1.com  
yeamaizo@amaizo.info

### Questions sur l'actualité

La Grande Matinale  
Lundi à Vendredi :  
6h35, 7h35 et 8h35

## Questions sur l'actualité

Une rubrique qui offre une réponse à  
chaud des Africains aux Africains.

Cette chronique afrocentrique permet  
d'apporter des éclairages originaux,  
assurément différents de  
l'occidentalo-centrisme ambiant.



Interdépendance africaine

[www.amaizo.info](http://www.amaizo.info)

Rubrique  
Chronique afrocentrique

[http://amaizo.info/category/  
chronique-afrocentrique/](http://amaizo.info/category/chronique-afrocentrique/)